



Les volontariats :

	SVE Service Volontaire Européen	VIE et VIA Volontariat International en Entreprise ou en Administration	VIS Volontariat de Solidarité Internationale	Service Civique
Age	16 à 30 ans.	18 ans et de moins de 28 ans	Toute personne majeure.	16 à 25 ans.
Nationalité	Membre de l'Union européenne ou d'un pays partenaire du programme jeunesse en action.	Membre de l'EEC ou monégasque.	Pas de condition de nationalité	Membre de l'EEC
Public type	Pas de conditions de diplômes ni de niveau en langue.	Très souvent diplômés de niveau bac+5 (écoles de commerces ou d'ingénieurs) avec une première expérience. Maîtrise d'une voire deux langues vivantes étrangères.	Souvent entre 25 et 35 ans et les associations demandent généralement aux candidats d'être âgés d'au moins 21 ans. Chaque ONG peut cependant avoir des critères différents et privilégier tel ou tel public.	Pas de condition en termes de diplôme ou d'expérience professionnelle préalable.
Destinations	Pays de l'UE mais aussi pays partenaires voisins d'Europe, d'Asie, du Pacifique, d'Afrique et d'Amérique du Sud	En théorie tous les pays du monde.	Pays du Sud ou d'Europe de l'Est.	Le plus souvent en France mais de plus en plus d'offres apparaissent à l'étranger.
Durée	2 à 12 mois	6 à 24 mois	6 ans maximum	6 à 12 mois
Types de missions	Mission dans l'un des domaines suivants : l'art et la culture, le social, l'environnement et la protection du patrimoine, les médias et l'information des jeunes contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, la santé, l'économie solidaire, le sport, la diversité culturelle, l'avenir de l'Europe...	Tous les métiers sont concernés Le volontaire international est placé sous la tutelle de l'ambassade de France	Participation au sein d'une ONG à une action de solidarité internationale de développement ou d'urgence humanitaire.	Renforcement de la cohésion nationale et la mixité sociale par des actions à caractère éducatif, environnemental, humanitaire, sportif, etc
Gratification	Transporté, nourri et logé . Indemnité de 50 à 150 euros par mois.	Indemnité forfaitaire, variable suivant le pays d'affectation, mais indépendante du niveau de qualification. (autour de 1800 euros nets par mois.)	Indemnité fixée à un niveau suffisant pour leur garantir des conditions de vie décentes.	Entre 573,65 euros et 680,15 euros.
Comment candidater	Se rapprocher d'un organisme d'envoi http://ec.europa.eu/youth/evs/aod/hei_en.cfm	S'inscrire au préalable sur le site www.civiweb.com avec un CV et une lettre de motivation.	Candidater directement auprès des ONG.	Postuler auprès des organismes proposant des missions de Service Civique directement à partir du site: http://www.service-civique.gouv.fr
Pour en savoir plus...	http://ec.europa.eu/youth/youth-in-action-programme/european-voluntary-service_fr.htm	http://www.civiweb.com	http://www.clong-volontariat.org/	http://www.service-civique.gouv.fr/